



ENQUÊTE ÉTAT DES LIEUX DES TPE T3 2024

DU 26 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2024
1790 RÉPONDANTS



CONTACT PRESSE : Advocaciz

Alexandra Richert : 06.08.77.86.22 - Ambre Fourneau : 06.44.39.89.25

Il existe de nombreux sondages et enquêtes destinés à prendre le pouls de l'activité économique.

Les plus avancés comprennent une part de TPE (professionnels indépendants, artisans, commerçants, dirigeants d'entreprises de moins de 10 salariés) dans leur échantillon.

Leurs résultats n'en restent pas moins "macro", gommant au passage le ressenti et le vécu de 98% des structures entrepreneuriales en nombre.

Il en est ainsi des statistiques de la Banque de France concernant le financement des entreprises pour qui les "TPE" sont des entreprises jusqu'à 19 salariés et 10 millions d'euros de chiffre d'affaires.

L'INSEE pour sa part cumule ou distingue selon les cas, les microentreprises au sens de la LME (Loi de Modernisation de l'Économie) de 2008 et les microentrepreneurs, soit dans ce dernier cas à ce jour 1 million d'activités individuelles.

Le SDI propose un focus spécifique sur un niveau de granularité rarement atteint, à savoir sur les seules entreprises de moins de 10 salariés et moins de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires, lesquelles représentent 18% des salariés du secteur privé (3,6 millions) et 19% de la valeur ajoutée de l'ensemble des entreprises.

Aussi nombreuses qu'hétérogènes, les TPE sont majoritaires dans toutes les branches d'activité et réparties sur l'ensemble des territoires urbains et ruraux.

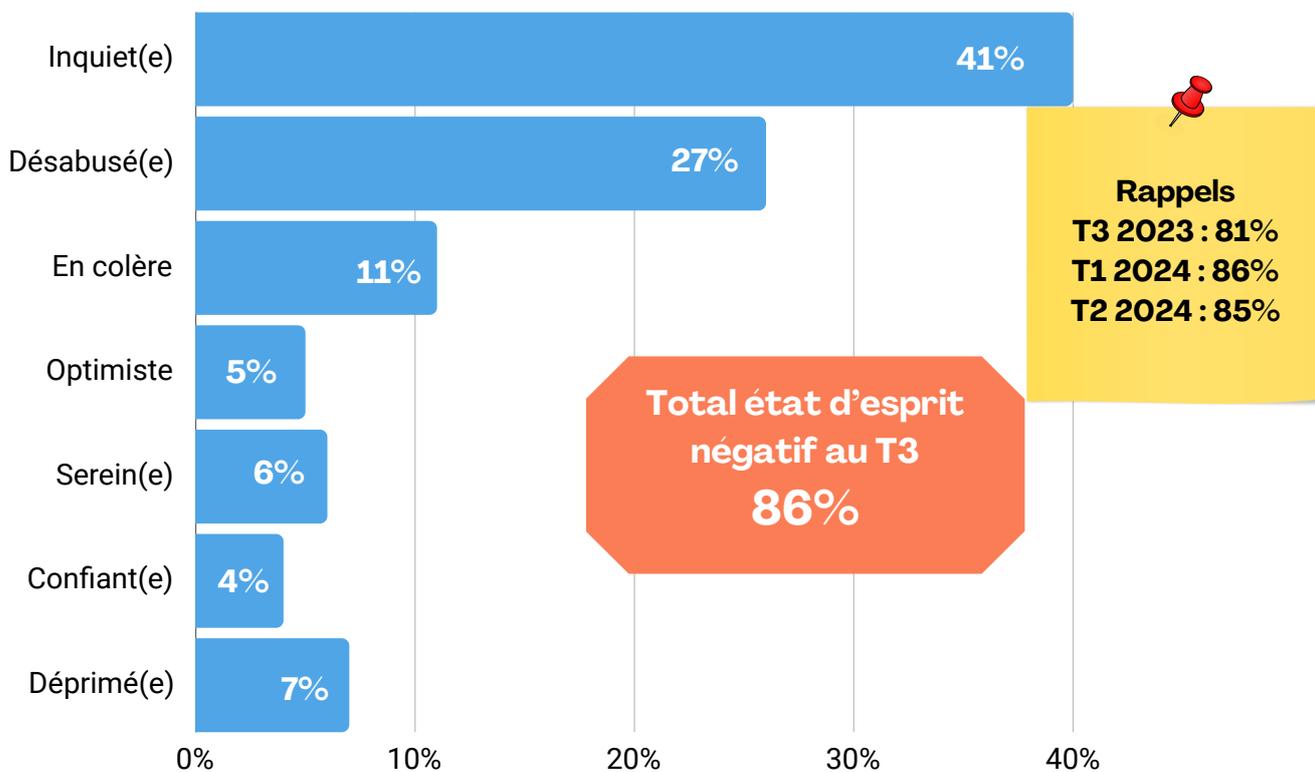
En lien direct avec les consommateurs et leurs clients professionnels, elles sont en première ligne des mouvements économiques, à la hausse comme à la baisse.

Leurs constats et ressentis anticipent bien souvent les mouvements profonds qui se diffuseront dans l'ensemble de la chaîne de valeurs.

C'est pourquoi le SDI estime essentiel de les interroger régulièrement afin d'anticiper les constats que la "macro" devra intégrer tôt ou tard.

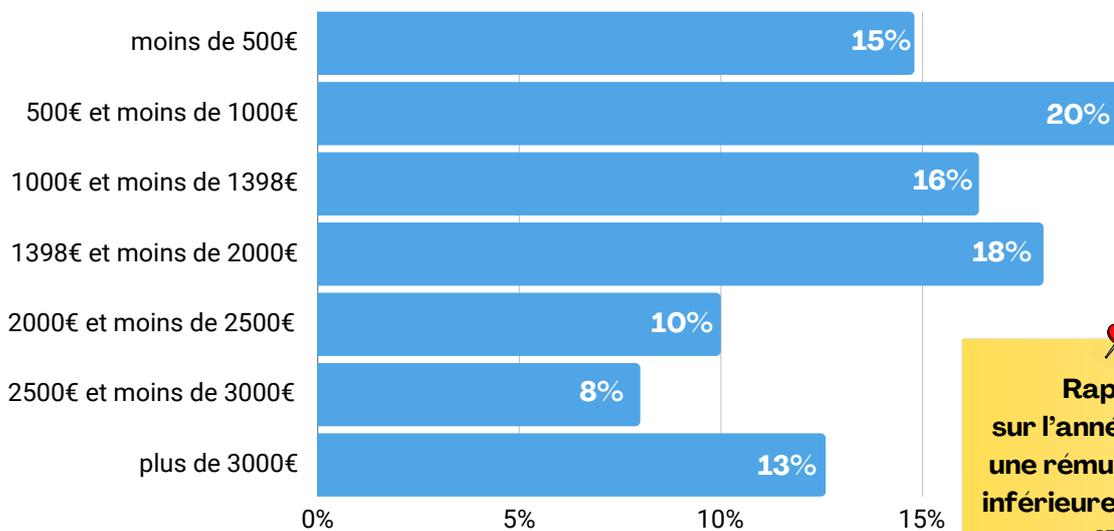
État d'esprit et ressentis

Quel est votre état d'esprit actuel en qualité de chef d'entreprise ?



Revenus du dirigeant

Au troisième trimestre 2024, vos revenus personnels sont de (en moyenne par mois) :

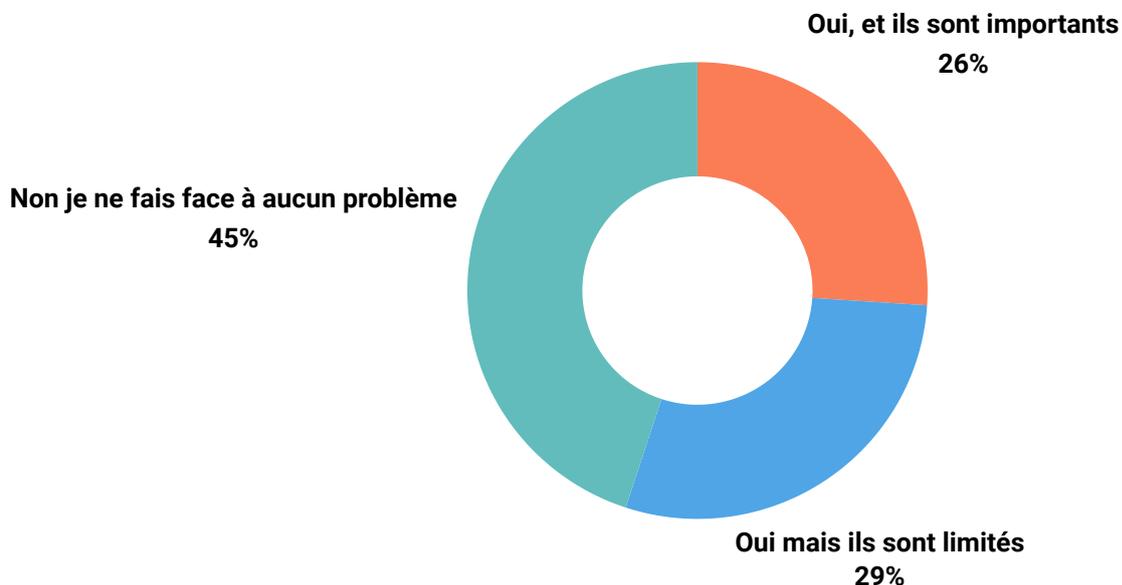


51% des personnes interrogées gagnent moins d'un SMIC mensuel

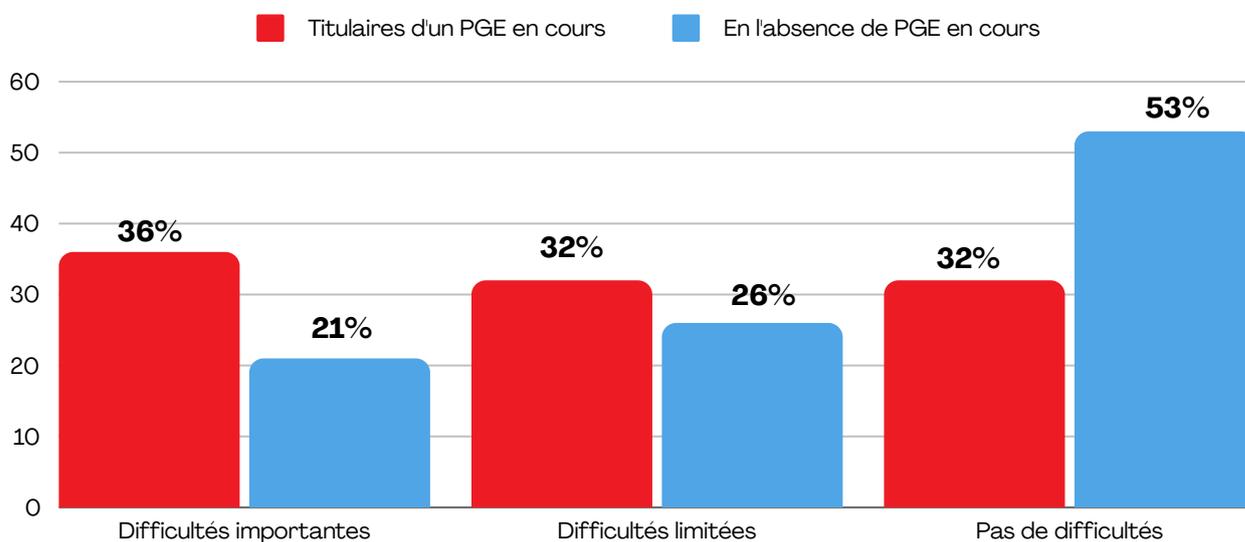
Rappel sur l'année 2023 : une rémunération inférieure au SMIC pour 47% des répondants

Un point sur la trésorerie

Faites-vous actuellement face à des problèmes de trésorerie ?



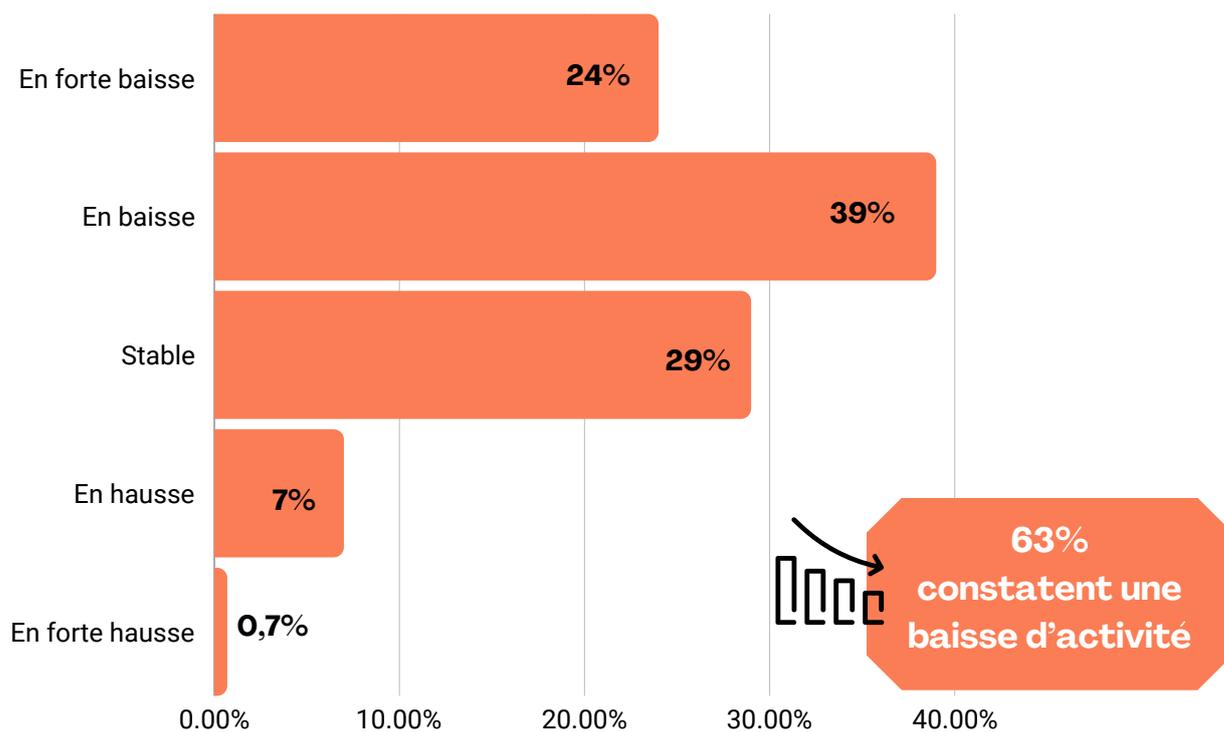
Les difficultés de trésorerie selon que l'entreprise est ou non en cours de remboursement d'un PGE



Total de difficultés de trésorerie
47% en l'absence de
remboursement d'un PGE
68% pour les titulaires d'un PGE en
cours de remboursement

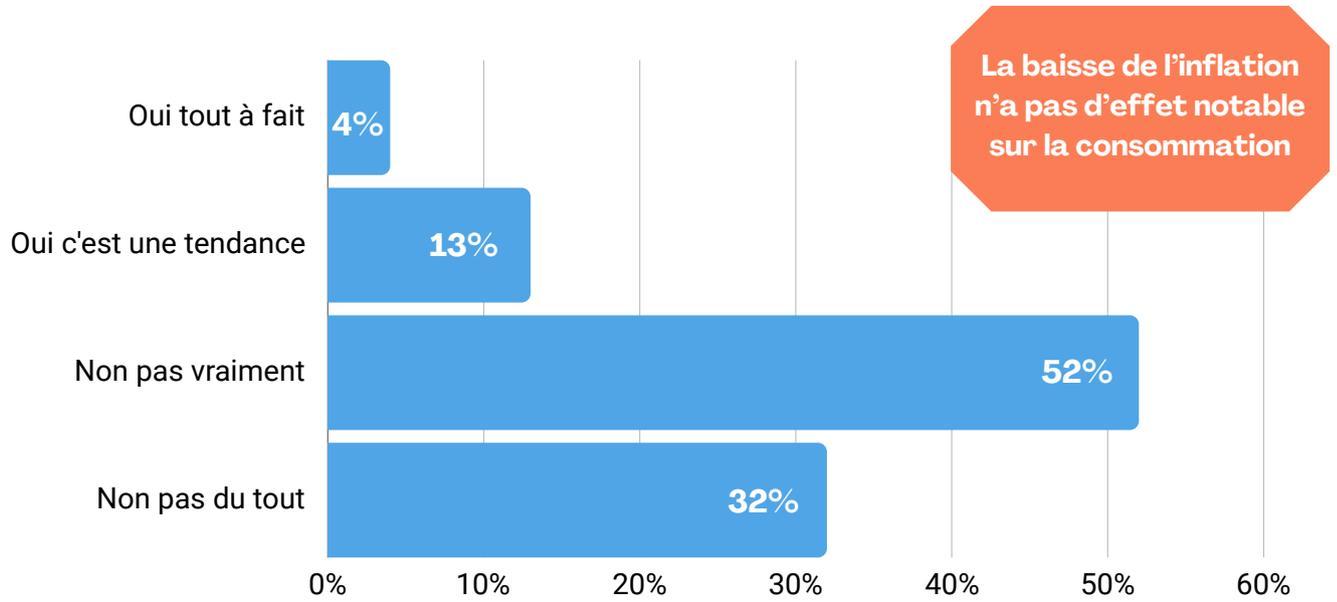
Niveau d'activité

Comment qualifieriez-vous votre niveau d'activité sur le T3 2024 par rapport au T3 2023 ?



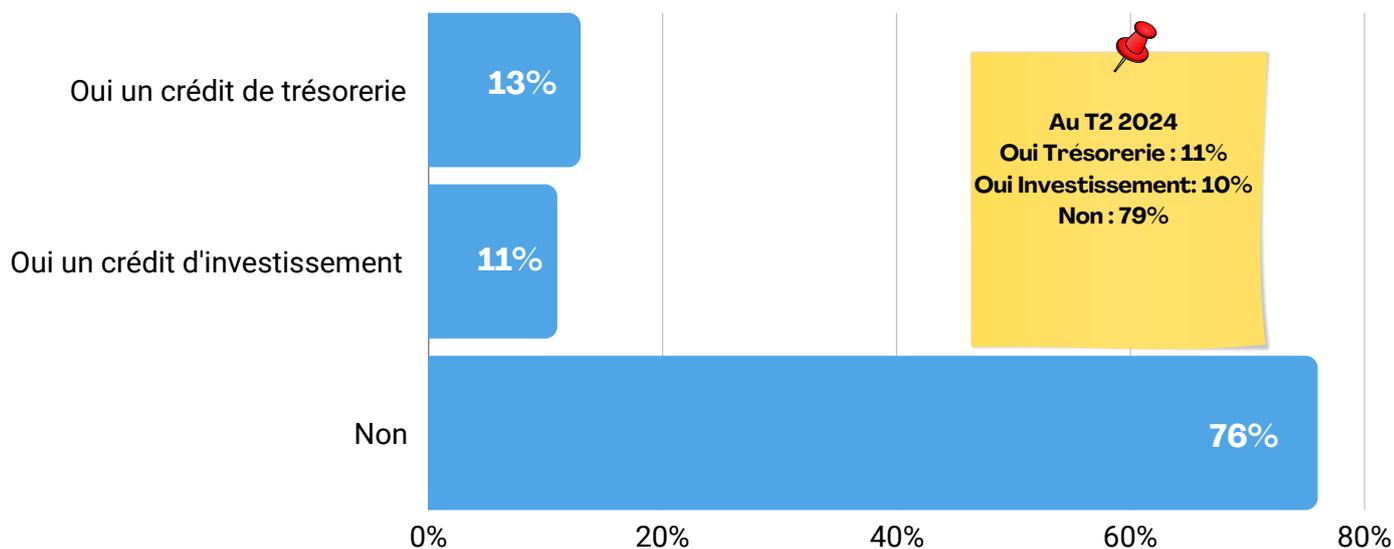
Impact de la baisse de l'inflation sur la consommation

Notez-vous un regain de consommation depuis que le taux d'inflation est passé à 2% (août 2024) ?



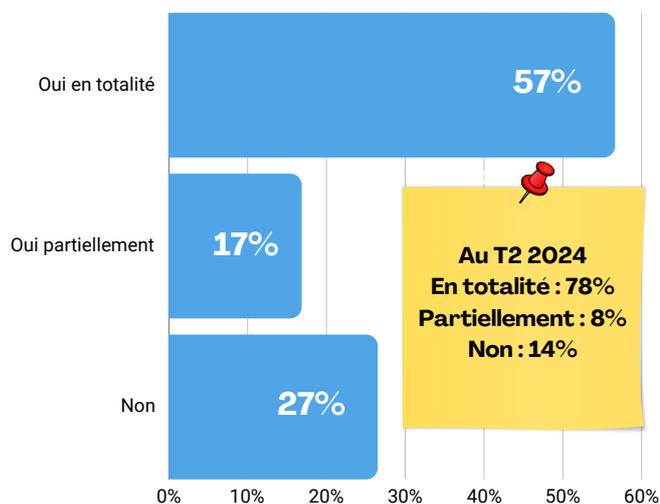
Accès au crédit

Avez-vous sollicité un crédit sur les 6 derniers mois?

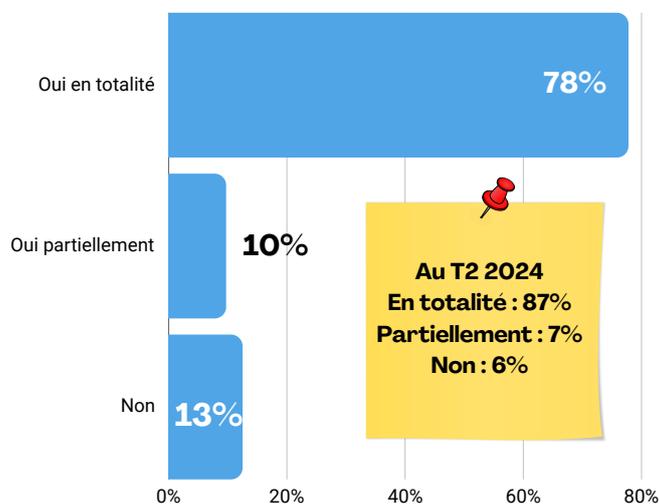


Cette demande de crédit a-t-elle été acceptée ?

Pour le crédit de trésorerie



Pour le crédit d'investissement

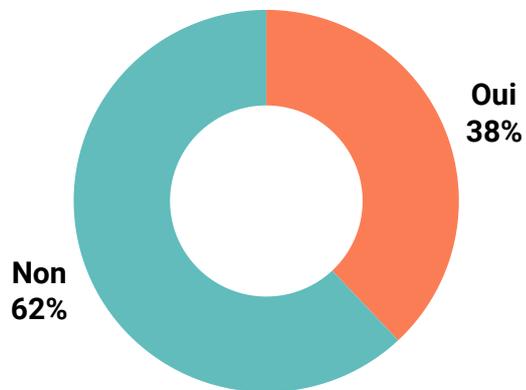


La raisons principales :

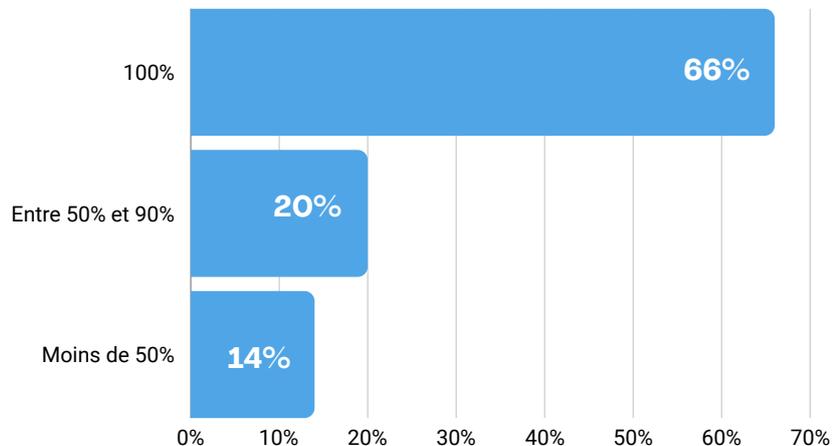
L'accroissement des bilans négatifs et la hausse des défaillances diminuent le soutien des banques envers nos indépendants.

PGE

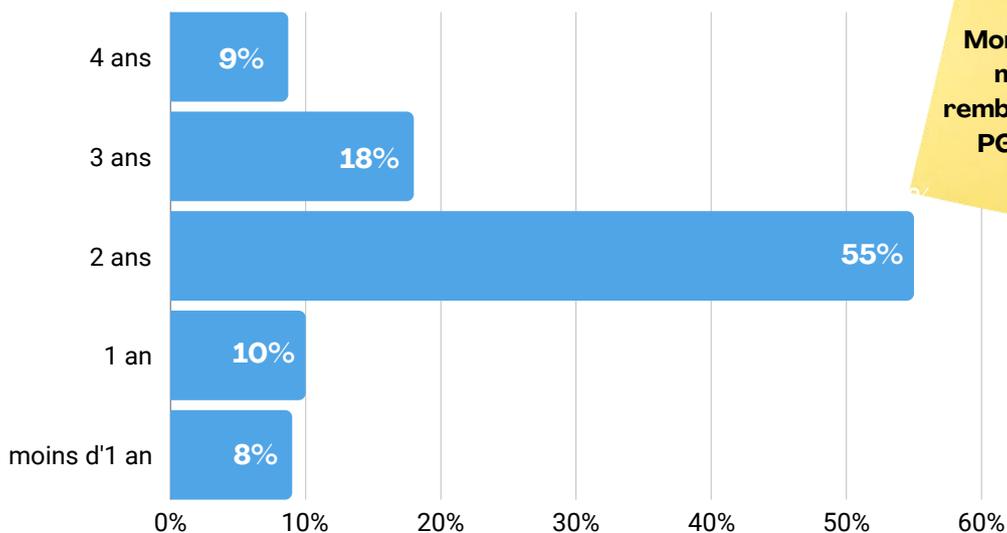
Êtes-vous en cours de remboursement d'un PGE ?



Quelle part de votre PGE avez-vous consommée à ce jour ?



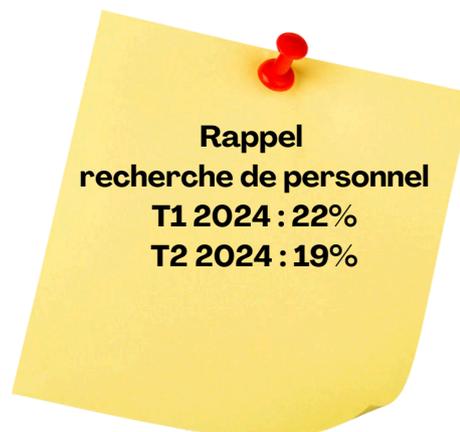
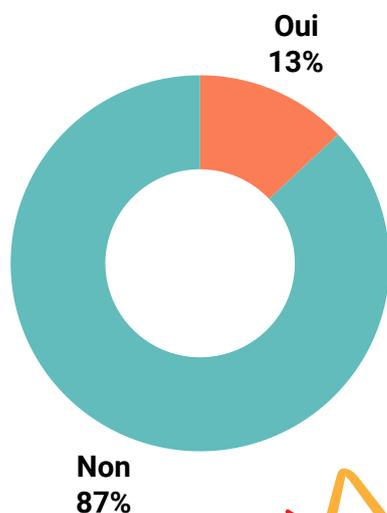
Durant combien de temps encore devez-vous rembourser ce PGE ?



Montant moyen mensuel du remboursement du PGE = 2000€

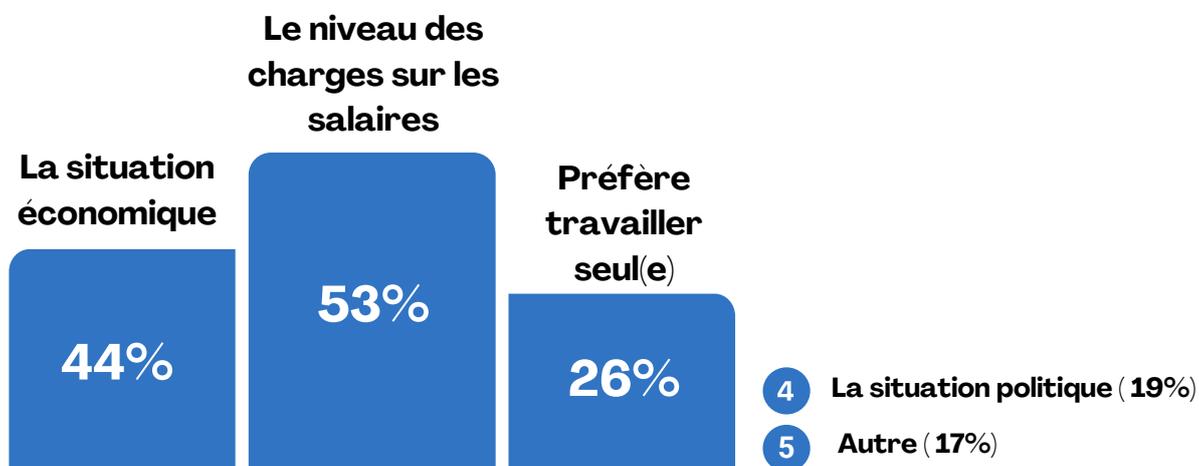
Recrutement

Êtes-vous actuellement à la recherche de personnel ?



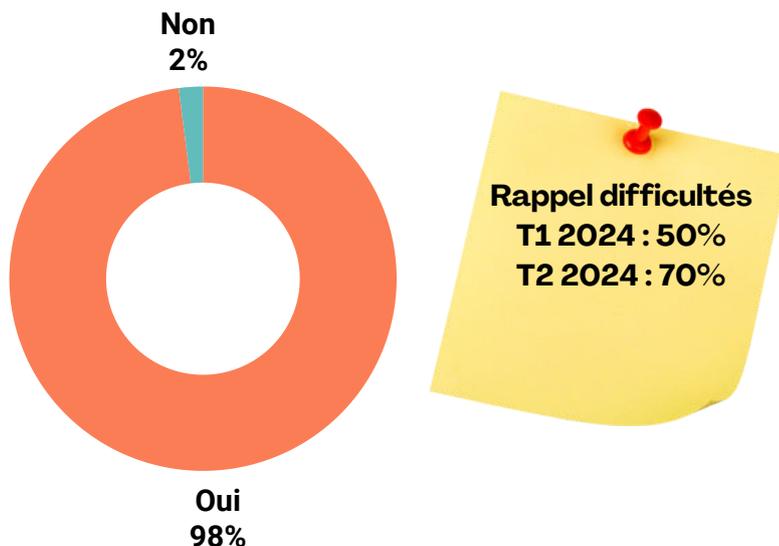
Forte dégradation au niveau du recrutement

Cette absence de recherche de personnel est-elle en lien avec (plusieurs réponses possibles)



Recrutement

Rencontrez-vous des difficultés de recrutement (pour celles et ceux qui sont à la recherche de personnel) ?



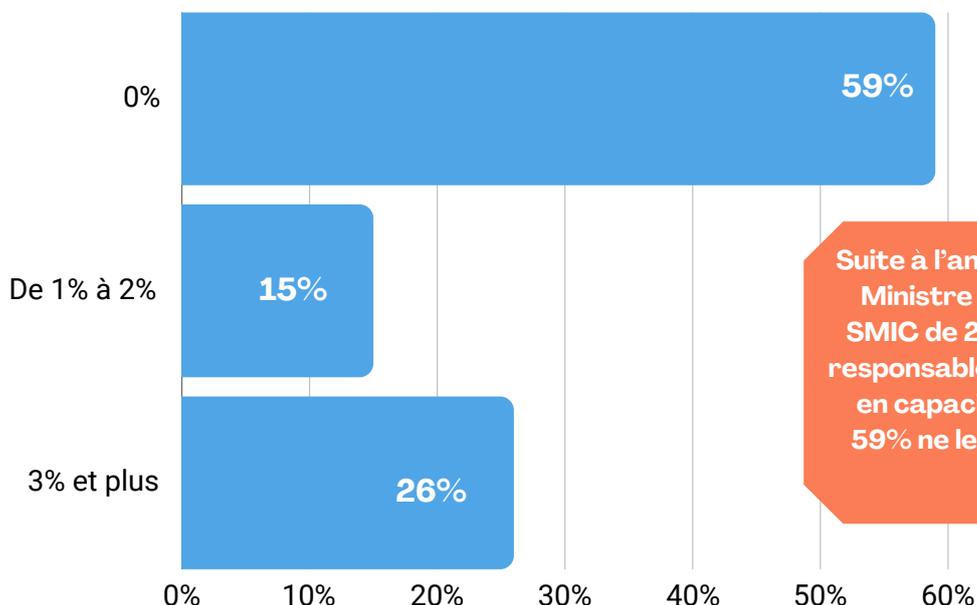
Quelques commentaires

Refus catégorique de travailler les week end : les candidats exigent des horaires de bureau pour un commerce.

Y a t il encore des gens qui ont envie de travailler ?

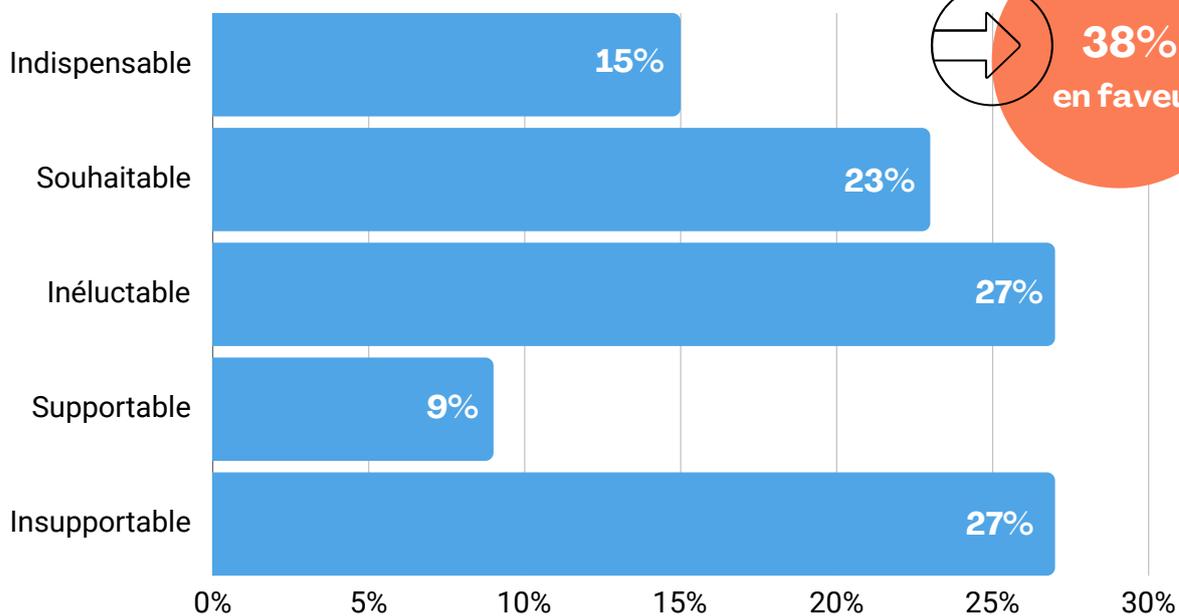
Personne ne veut travailler ou alors ils sont incompétents.

Quelle est l'augmentation des salaires qui vous semblerait supportable dans votre entreprise ?

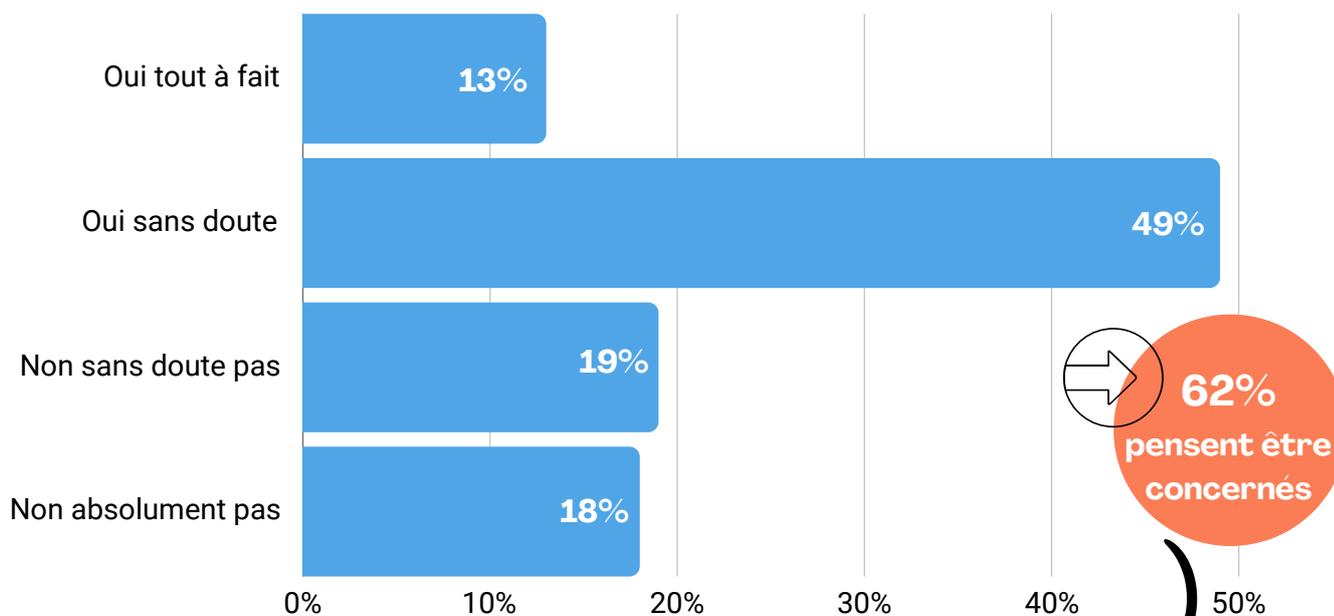


Impôts

De votre point de vue, une hausse des impôts ciblée sur les entreprises les plus profitables est :



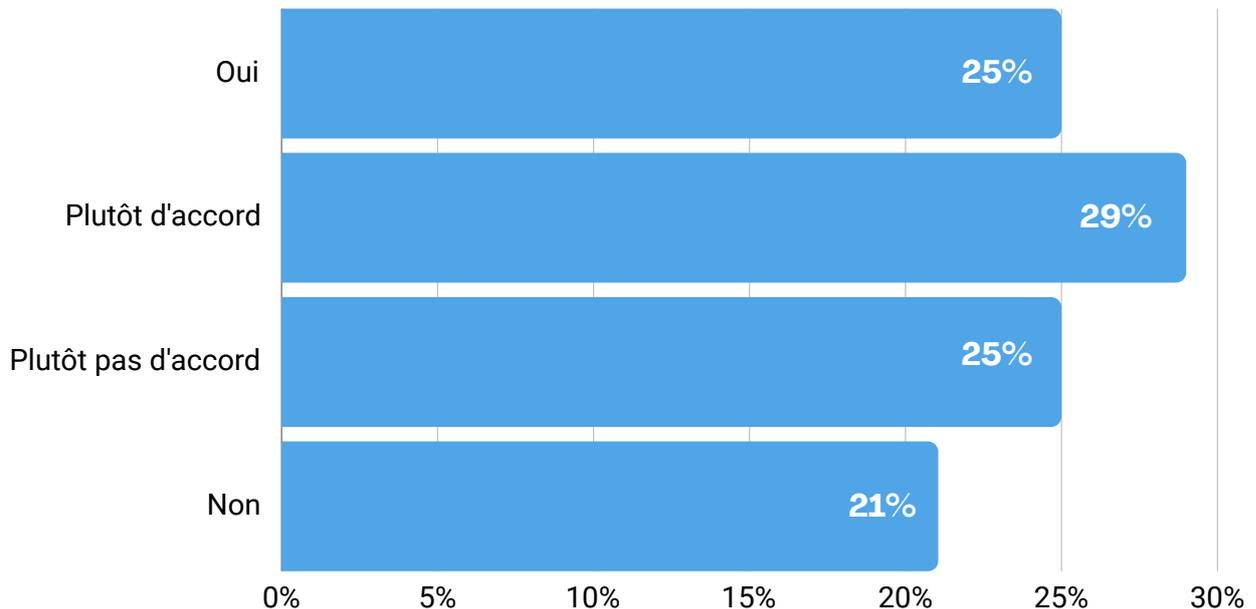
Estimez-vous que des hausses d'impôts concernent aussi les TPE-PME ?



Une appréciation prémonitoire au regard des annonces du Premier Ministre concernant les charges et prélèvements obligatoires sur les TPE-PME.

Social

Au regard des déficits actuels, estimez-vous que la protection sociale "à la française" devrait évoluer vers un système privé ?



54% se disent favorables à la mise en place d'un système de santé privé

Quelques commentaires

Non car on deviendrait tributaire des assurances qui ne voudraient plus des personnes malades ou alors appliqueraient des tarifs prohibitifs.

Un plus grand contrôle des protections sociales afin qu'il n'y ait pas d'abus. Pour les arrêts de courte durée. Il devrait y avoir une carence plus élevée.

La santé comme le logement : un droit fondamental, la base.

Des contrôles c'est impératif. Moi même un salarié en arrêt depuis 11 mois. Incroyable les médecins abusent, et la sécurité sociale paye et ne contrôle rien. C'est grave.

Non, la santé doit être là même pour tous et non pas en lien avec son revenu même si c'est quand même un peu le cas aujourd'hui !

15 LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS : accélération de la crise

15 **86% des professionnels et dirigeants de TPE découragés...**

Des situations personnelles compliquées

Des situations professionnelles en dégradation

Plus d'1 TPE sur 2 rencontre des problématiques de trésorerie

Des difficultés renforcées en cas de remboursement en cours d'un PGE

16 Les causes d'une trésorerie dégradée

Une forte baisse du soutien bancaire

Accords sur crédits de trésorerie en baisse de 12 points

Accords sur crédits d'investissement en baisse de 7 points

Le recrutement en berne

Des intentions d'embauches au plus bas

17 Le niveau des charges sur les salaires toujours numéro 1 des freins à l'embauche

De très grandes difficultés de recrutement

Des impôts pour tous ?

Les TPE-PME seront touchées selon 62% des personnes interrogées

18 **Faut-il revoir la protection sociale en France ?**

Un système en souffrance

Une question provocante

Abus et fraudes

Les complémentaires santé en question

Les principaux enseignements : accélération de la crise

86% des professionnels et dirigeants de TPE découragés...

L'année 2024 se poursuit dans un contexte difficile pour les artisans, commerçants et dirigeants de TPE.

Au fil de nos enquêtes trimestrielles, l'état d'esprit négatif se maintient à un niveau élevé depuis janvier 2024.

Des situations personnelles compliquées

52% des personnes interrogées déclarent constater une baisse de leurs revenus sur le T3 2024.

Les professionnels indépendants et responsables de TPE sont ainsi 51% à déclarer avoir gagné moins d'un SMIC sur le T3 2024.

Des situations professionnelles en dégradation

Plus d'une TPE sur 2 rencontre des problématiques de trésorerie

Si 55% des dirigeants de TPE expriment des difficultés de trésorerie, la situation est plus critique encore pour celles et ceux qui ont un PGE en cours de remboursement.

Il convient néanmoins de souligner que, globalement, le taux de professionnels indépendants et dirigeants de TPE constatant des problématiques de trésorerie est en baisse constante depuis le début de l'année 2024.

Ainsi, à la même époque l'année dernière (au T3 2023), 65% des répondants déclaraient rencontrer de telles difficultés.

Pour autant, deux éléments viennent ternir une éventuelle appréciation positive de cette amélioration de la trésorerie :

- 63.000 TPE ont fermé leurs portes et plus de 250.000 ont cessé volontairement leur activité. Cette amélioration de l'appréciation de la trésorerie peut donc s'analyser comme la conséquence d'un "apurement" du marché.
- En parallèle de cette amélioration de la trésorerie, on note une dégradation de la rémunération des dirigeants. De fait, la baisse du niveau de rémunération est le premier levier utilisé par les responsables de TPE pour améliorer leur trésorerie.

Des difficultés renforcées en cas de remboursement en cours d'un PGE

Ces derniers sont en effet 68% à exprimer des difficultés de trésorerie dont des difficultés importantes dans 36% des cas.

De fait, de nombreuses TPE sont encore en cours de remboursement de leur PGE pour une mensualité de 2000€ en moyenne.

86% des personnes interrogées doivent encore rembourser leur PGE, majoritairement jusqu'en 2026 (55%) mais aussi 2027 (18% des cas) voire 2028 (9%).

Si le PGE ne représente pas en soi l'élément déclencheur des difficultés des TPE concernées, il représente à ce jour au regard du contexte économique un facteur aggravant dans les capacités de maintien en activité.

Comme l'avait souligné le SDI, le mécanisme de saisine du Médiateur du crédit n'a pas été un facteur améliorant.

Les causes d'une trésorerie dégradée

Un allongement des délais de paiement pour les TPE en B2B

Selon la COFACE (Enquête du 18/09/2024) 95% des TPE accordent des délais de paiement à leurs clients professionnels.

Or, en 2024, 73% des TPE ont constaté un allongement des délais des retards de paiement contre 55% pour les ETI et grandes entreprises.

A ce premier élément pouvant justifier des trésoreries tendues, il convient d'ajouter la forte augmentation des défaillances des PME-ETI, donneurs d'ordre des TPE.

Entre retard de paiement et créance irrécouvrable, la trésorerie, traditionnel talon d'Achille des TPE, rend la situation de nombre de TPE très instable.

Une baisse générale de la consommation

63% des répondants indiquent constater une baisse de leur activité sur le T3 2024 par rapport au T3 2023.

De fait, la baisse constante de l'inflation sur 2024 pour atteindre 1,2% sur un an en septembre selon l'INSEE n'a jusqu'à présent eu aucune conséquence positive sur la consommation telle que constaté par les professionnels indépendants et dirigeants de TPE.

Ils sont ainsi 84% à n'avoir noté aucun regain de consommation depuis août 2024.

Une forte baisse du soutien bancaire

Accords sur crédits de trésorerie en baisse de 12 points

Signal d'alerte traditionnel d'une dégradation de la confiance dans la situation économique, le soutien bancaire aux TPE marque une baisse significative, notamment en ce qui concerne les crédits de trésorerie.

Alors que les TPE sont plus nombreuses à avoir sollicité un crédit de trésorerie (13% contre 11%), seules 57% (contre 78%) d'entre elles l'ont obtenu en totalité et 8% (contre 17%) partiellement. 27% (contre 14%) se sont heurtés à un refus pur et simple.

Au total, seules 74% des TPE obtiennent le crédit sollicité en totalité ou partiellement contre 86% au T2 2024.

Accords sur crédits d'investissement en baisse de 7 points

Cette tendance est aussi présente en ce qui concerne les crédits d'investissement, servis à hauteur de 87% contre 94% au T2 2024.

Le recrutement en berne

Des intentions d'embauches au plus bas

Le nombre de professionnels indiquant être à la recherche de personnel est au plus bas depuis le début 2024 pour tomber à 13% au T3 2024 contre 22% au T1 et 19% au T2.

La faiblesse de ce chiffre ainsi que sa dégradation constante peuvent être attribués à :

- La faiblesse du niveau de consommation ;
- La persistance d'une incertitude politique et économique.

Sur ce dernier point, l'enquête a été effectuée avant le discours de politique générale du premier ministre et l'annonce de 60Mds€ d'économies devant toucher l'ensemble de la population et des entreprises, bien au-delà des premiers indices d'un ciblage sur les plus fortunés.

Le niveau des charges sur les salaires toujours numéro 1 des freins à l'embauche

Si un certain nombre de professionnels préfèrent ne pas avoir de salariés, le niveau des charges sur les salaires reste le premier frein à l'embauche, suivi de la question de la situation économique.

Cette donnée démontre le gisement d'emplois au sein des TPE sous réserve d'une baisse des charges sur les salaires.

Ce n'est manifestement pas le chemin suivi par le nouveau gouvernement, lequel entend augmenter le SMIC par anticipation (+2% au 1er/11/2024) alors que les TPE emploient le tiers de leurs salariés à ce niveau de rémunération et jusqu'à 40% dans les secteurs à forte intensité de main d'œuvre.

Le projet du gouvernement de revoir la structure des aides sur les bas salaires pour en reporter le bénéfice sur les salaires supérieurs au SMIC risque par ailleurs d'avoir un impact significatif sur la masse salariale des TPE. Dans un contexte de très faible croissance (+1,1% en 2024 et 2025), des ajustements seront sans aucun doute nécessaires, soit sur les prix, soit sur le nombre de collaborateurs.

De fait, 65% des personnes interrogées déclarent ne pas être en capacité d'assumer une hausse de 2% de leur masse salariale.

De très grandes difficultés de recrutement

En parallèle de ces intentions d'embauches en baisse, il convient de souligner les très grandes difficultés de recrutement.

Les professionnels interrogés sont quasi-unanimes à décrire un marché de l'emploi essentiellement composé de personnes peu motivées et/ou incompetentes.

Des impôts pour tous ?

Le principe même de la hausse d'impôts sur les entreprises les plus profitables ne séduit que 38% des professionnels interrogés quand bien même serait-elle ciblée sur les seules grandes entreprises.

Les TPE-PME seront touchées selon 62% des personnes interrogées

62% des personnes interrogées estiment que, en tout état de cause, les hausses de charges concerneront également les TPE-PME.

Une appréciation prémonitoire

Ce résultat antérieur au discours de politique générale du premier ministre se révèle prémonitoire. De fait, si les TPE-PME ne sont pas concernées par une hausse d'impôts au sens fiscal du terme, elles seront bien concernées par une hausse de charges :

- Hausse anticipée du SMIC de 2% ;
- Extension du partage de la valeur ;
- Réforme des aides sur les bas salaires.

Une appréciation fondée sur l'expérience empirique du CICE

Les TPE sous-traitantes et clientes des grandes entreprises sont habituées aux pratiques de ces donneurs d'ordre qui reportent systématiquement sur elles les effets des augmentations de charges, voire captent leur valeur ajoutée.

Ainsi, lors de la mise en place du CICE, les exemples sont nombreux de sous-traitants auxquels leurs donneurs d'ordre ont exigé des baisses tarifaires au nom de la capacité des sous-traitants à les assumer du fait de la baisse de leurs charges.

Faut-il revoir la protection sociale en France ?

Un système en souffrance

Le système de protection sociale en France, dont le financement est essentiellement fondé sur les cotisations du travail, ne parvient pas à maintenir son équilibre et encore moins à répondre aux besoins croissants des hôpitaux, aux revendications des personnels de santé et médecins de ville, à la prise en charge du 3ème et 4ème âge.

C'est pourquoi le SDI s'est essayé à la question provocante de la proposition au passage à un système de santé entièrement privé.

Une question provocante

Question provocante car les professionnels indépendants et dirigeants de TPE sont au fond particulièrement attachés à la protection sociale solidaire et universelle, au même titre que l'ensemble des citoyens.

C'est ce que démontrent leurs commentaires, mais aussi la pratique de la création d'entreprises. Ainsi, la SAS (Société par Actions Simplifiée) est aujourd'hui la première forme de création de société, largement devant la SARL.

La raison en est simple : le dirigeant de SAS est "assimilé salarié" et relève en conséquence du régime général de la sécurité sociale, tant pour la maladie que pour les droits à retraite.

La situation est de même très fréquente parmi les gérants minoritaires et égalitaires de SARL qui bénéficient d'un contrat de travail dit technique, à savoir non rattaché à la gérance de l'entreprise.

Abus et fraudes

Ils en dénoncent en revanche les abus, l'absence de contrôles ainsi que les fraudes. Des appréciations largement fondées sur leur expérience personnelle avec des salariés indécents.

Beaucoup estiment que, en tout état de cause, le système de remboursement des frais de soins de santé est d'ores et déjà largement privatisé du fait de l'intervention des complémentaires santé, mutuelles, assurances et organismes de prévoyance dont ils dénoncent au passage le coût élevé.

Les complémentaires santé en question

Sur ce dernier point, les chiffres démontrent que le niveau de participation de l'ensemble des complémentaires santé à la consommation en soins et biens médicaux est de 12,6% (en 2022).

En revanche, les coûts de gestion des complémentaires santé, partie intégrante des cotisations, sont proportionnellement 8 fois plus élevés que ceux de la Sécurité Sociale avec 7,7Mds€.

Peut-être une piste à creuser pour le premier ministre dans sa recherche d'économies et d'augmentation du pouvoir d'achat.